

technologie

Parce qu'elle est liée à l'évolution rapide des techniques et à ses conséquences sociales, la technologie, reconnue discipline d'enseignement et de culture générale, a vécu de nombreux soubresauts et adaptations depuis sa création.

Les difficultés auxquelles elle a été d'abord confrontée résident dans sa définition, et dans la confusion qu'entretient son appellation.

Pour le SNES, l'intérêt de cette discipline réside surtout dans les pratiques pédagogiques qu'elle organise à partir de la « démarche de projet technique ». Par cette démarche active liée à la notion de production ou de fabrication dont l'aboutissement et l'évaluation sont les critères essentiels de validation de ce qui est acquis, la technologie donne du sens et valorise, sans les concurrencer ou s'y substituer, les différents apports disciplinaires de l'enseignement scientifique que l'élève utilise.

Au cœur de cette démarche, la confrontation à la réalité et à l'organisation du monde du travail, conjugue des questions pratiques, théoriques et morales qui orientent les valeurs que les élèves construisent. Le travail de mémoire, fait à partir de l'histoire des techniques, incite à développer vigilance et esprit critique vis-à-vis d'un présent parfois fascinant et d'un futur à construire.

La technologie permet à l'élève de donner du sens à ses apprentissages en présentant une vision globale des processus, des savoirs et des savoirs faire, en imposant des parcours cohérents et obligés de compréhension, d'études, de réalisation, de distribution, d'utilisation d'objets techniques. Par la culture qu'elle construit à l'issue du collège, associée à la connaissance d'outils modernes liés à ses pratiques, cette discipline aide les élèves dans leur choix d'orientation vers des formations générales, technologiques ou professionnelles.

Cependant, peu de place lui est donnée dans le socle commun de compétences et de connaissances. Est-ce dû au fait que les textes produits par le ministère sont construits à partir des directives d'harmonisation des systèmes scolaires européens, où la technologie, telle qu'elle est enseignée en France au collège, est souvent ignorée ? De fait, la technologie reste très mal représentée dans les instances ministérielles parce qu'elle est éloignée des enseignements et recherches universitaires, et qu'elle ne dispose toujours pas d'un réel corps d'inspection.

Les nouveaux programmes imposés par le ministère au mépris du Conseil supérieur de l'éducation, qui a voté contre en juillet dernier, abandonnent en grande partie l'idée du projet technique au profit de la démarche d'investigation : il ne s'agit plus de produire un objet à partir d'un besoin, mais de comprendre son fonctionnement. L'amalgame actuel

entre « sciences » et « technologie » aboutit à une confusion sur les concepts, les objectifs et les démarches, se réduisant à un discours sur la technique d'où l'évaluation par la production sera exclue. La démarche d'investigation, imposée comme outil de pédagogie, est totalement inadaptée pour isoler le besoin auquel répond un objet technique, analyser son fonctionnement ou justifier les choix et solutions pratiques associés à sa fabrication. Les collègues la rejettent, plusieurs enquêtes nous le montrent, parce qu'elle participe à réduire l'élève à un simple opérateur, maîtrisant, au mieux, quelques outils sans recul ni esprit critique. En s'éloignant de la démarche de projet, les nouveaux programmes ne seront pas de nature à modifier la désaffection que connaissent actuellement les sections scientifiques et technologiques dans les vœux d'orientation des collégiens. Réécriture après réécriture, ils accentuent les inégalités sociales en confortant le virtuel, sans doute moins coûteux, au détriment de la confrontation au réel qui faisait le fondement de la discipline.

Par ailleurs, organiser les cours en groupes n'apparaît plus dans les nouveaux textes et les plans d'équipement que diffusent les inspecteurs généraux et inspecteurs pédagogiques régionaux de rattachement de la discipline sont totalement utopistes et déconnectés de la réalité du collège. Enfin, le projet de réforme par lequel les épreuves pratiques seraient supprimées des concours de recrutement achèverait de vider la discipline de ses dernières références à la culture technique et à la production industrielle.

Vouloir faire de cet enseignement une sous-matière au service des disciplines scientifiques n'a aucun sens et remet en cause toute sa cohérence. Le cours de technologie ne saurait être réduit à une vague leçon de choses sur quelques notions techniques et scientifiques.

L'objet de la technologie n'est pas l'expérimentation et la vérification d'hypothèses scientifiques comme on veut nous le laisser croire. La technologie ne travaille pas directement sur les savoirs, mais les connecte les uns aux autres.

Le SNES, qui a toujours été force de propositions, défendra sa conception de la technologie en collège face aux attaques qu'elle subit et soutiendra les collègues dans leurs difficultés. ■

Pour joindre le groupe, participer à la réflexion, ou demander votre inscription sur la liste de diffusion, envoyer un mail à : techno@snes.edu

